

Pourquoi elle/lui ? Pourquoi moi ?

Discriminations et sentiments de discrimination dans le champ socioéducatif

Les textes législatifs parlent de discrimination lorsque des individus ou des groupes subissent un traitement inégal fondé sur l'application d'un critère illégitime (âge, sexe, orientation sexuelle, religion, origine réelle ou supposée...). La discrimination engendre un résultat défavorable pour les personnes visées par ces traitements. La volonté affichée, par les pouvoirs publics, de lutter contre les discriminations met en évidence un paradoxe dans la mesure où l'action publique développe des mesures pour les voir disparaître mais on ne peut que constater, écrit Faïza Guélamine, la persistance d'une dénégation de leur existence¹.

Certains auteurs² vont décrire les rencontres avec les discriminations comme autant d'attitudes qui varient entre prescience et brutalité. Ainsi, ces auteurs montrent que le statut dominé de jeunes femmes sur le marché du travail est intériorisé, banalisé et le plus souvent anticipé et décrit comme prévisible : être femme, arabe, venir de banlieue... place une catégorie de personnes du mauvais côté de la relation de domination qui traverse le corps social. Mais, d'autre fois, il est difficile de nommer ce dont on a été victime et pourtant, de manière subite, surgissent des paroles perçues comme violentes. Il semble difficile de nier l'existence d'une injustice et cependant celle-ci n'est pas systématiquement décrite comme une discrimination. La souffrance ressentie est néanmoins réelle, mais bien souvent tue, eu égard à l'incapacité de se comparer à un groupe témoin pour mesurer les écarts de traitement. S'ajoute à ces expériences, qui transforment la réaction sociale en processus de stigmatisation, la difficulté pour des populations en situation de vulnérabilité de mobiliser le droit dans des contextes où il peut être, de plus, difficile de prouver un délit de discrimination. La discrimination affecte la perception du monde et l'image de soi. Pour François Dubet et ses coauteurs, c'est toute la subtilité du sentiment de discrimination : pour se sentir discriminé, il est impératif de se définir d'abord comme égal³

Ils indiquent que les discriminations ont diminué alors que le sentiment de discrimination s'est accru⁴. Cependant, les discriminations ne se donnent pas toujours à voir de façon explicite et s'expriment sous des formes différenciées, parfois subtiles et indirectes. « Le sentiment de discrimination avance donc le plus souvent masqué et se révèle presque toujours difficile à identifier et ce, d'autant plus que les travaux de recherche en sciences sociales ont suivi plutôt que précédé la reconnaissance de ces discriminations par les pouvoirs publics [...] »⁵.

¹ Guélamine, F, « Le concept de discrimination : Les éléments racistes », *Vie sociale* 2006/3 (N° 3), p. 21-29-

² Epiphane, D et. Al. « Dire ou ne pas dire les discriminations. Les jeunes femmes face au sexisme et au racisme », *Agora, Débats/jeunesses*, 2011/1 (n°57), p 91-106

³ Dubet, F., Cousin, O., Rui, S., Macé, E., *Pourquoi, moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil, 2013.

⁴ *ibid.*

⁵ Eckert, H, Primon, J-L, « Introduction. Enquête sur le vécu de la discrimination », *Agora, débats/ jeunes*, 2011/1, n°57, p 53-61.

Il semble que ces acquis de la recherche peuvent concerner tant les professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse que les jeunes accueillis dans ses établissements et services. En effet, on peut tout à fait évoluer dans des institutions liées par le pacte républicain, affirmant et incarnant le principe d'égalité de tous les citoyens et pour autant ressentir un sentiment de discrimination sans faire l'objet d'aucun traitement spécifique distinctif. Quels sont les ressorts de ce ressenti ? Existe des « barrières invisibles » qui œuvrent comme une hiérarchisation d'individus et de groupe sociaux ? Des expériences sociales difficiles viennent-elles se cristalliser en catégories de pensées qui assimileraient situation (s) de rejet – passées ou présentes - et discriminations ? Des expériences passées affectant la perception du monde et l'image de soi contribuent-elles à renforcer un sentiment de discrimination ? Mais il importe également d'analyser l'influence des cadres sociaux sur le ressenti de la personne discriminé, de saisir les discriminations en tant que processus social et d'en analyser les mécanismes de production et de reproduction.

C'est autour de ces questions que s'élaboreront les séances de ce séminaire. Ce dernier tentera d'apporter des pistes de réflexion dans un dialogue interdisciplinaire et dans une rencontre entre chercheurs et praticiens engagés dans des démarches de recherche.

Ce séminaire sera décliné en 3 axes

1 – Discriminations : De quoi parle –t-on ? (discrimination, sentiment de discrimination, stéréotypes, stigmates...). Objectiver les inégalités ? Analyser les discriminations et le cumul des discriminations (intersectionnalité).

2 – Expériences de discrimination, sentiment de discrimination : l'influence des cadres sociaux sur le ressenti de la personne discriminée, les blessures psychiques générées par la/les situations de discriminations, la posture de personne discriminée comme situation de non coïncidence à « soi-même » (cf. Dubet *et al.*).

3 – Prévenir et lutter contre les discriminations : Analyse de dispositifs de lutte contre les discriminations (politiques publiques), le recours au cadre juridique pour prouver le délit, égalité républicaine et discrimination positive ?

Modalités

3 séances (12 février, 22 mars, 24 mai 2018 de 14h00 à 16h30). Chaque après-midi associera des chercheur.e.s et un.e praticien.ne ayant mené des travaux en lien avec l'objet de la séance.